Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Entretien annuel et evaluation

Par Asialucky

Bonjour

Je cherche désesperement un document sur les entretien annuel.
votre supérieur qui vous fait passer cet entretien a t il le droit de considérer que vous n'êtes pas évaluable si durant l'année vous avez été absent pour maladie (par exemple 5 mois).Y a t il une regle par rapport au absence maladie ?

je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par ESP

Bonsoir
La faute de votre supérieur aurait été évocable en l'absence de convocation à l'entretien annuel.
Mais il peut manquer d'éléments pour établir un bilan ou une analyse objective.